

# Mellac'INFOS

*Mellag' bomm keleier*

**Pensez à la planète !**  
Inscrivez-vous à la newsletter  
sur le site mellac.bzh  
pour recevoir la version numérique.



## VIE MUNICIPALE



### ◆ Conseil Municipal des Jeunes

Pour la première fois à Mellac, le Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J) a été officiellement installé samedi 22 janvier 2022 par le Maire, Franck Chapoulie et Mathieu Werner, Adjoint en charge de la citoyenneté.

Le C.M.J est constitué de 17 jeunes. Au cours de leur mandat, ils vont pouvoir échanger et débattre sur des projets communaux. Quelques idées ont déjà été proposées telles que la création d'une piste pour les sports de glisse, d'une chorale, ou encore d'un foyer des jeunes.

Lors de son discours, Monsieur Le Maire a déclaré :

" La jeunesse est une richesse. Vous êtes l'avenir de Mellac "

### ◆ La Mairie endeuillée

La mairie a appris fin février le décès de Monsieur Frédéric Doussal, agent des services techniques en charge de l'entretien des espaces verts. Arrivé en 2006, Frédéric était investi dans les missions qui lui étaient confiées. L'équipe municipale présente ses condoléances à la famille et compatit à la peine de ses collègues.

### ◆ Installation de défibrillateurs

Pour répondre aux obligations légales totalement soutenues par les élus, il a été procédé à l'installation de défibrillateurs par Christian Maho, agent technique, l'un à la mairie et l'autre dans la cour de l'école élémentaire. Au total, la commune dispose de 3 défibrillateurs, la salle polyvalente étant également équipée.



### ◆ Espaces verts

Une campagne d'abattage et d'élagage d'arbres convenue par les élus a commencé. En premier lieu, elle a démarré par l'abattage d'un sapin cité Lessart devenu gênant, s'est poursuivie par l'eucalyptus du cimetière ; celui-ci étant malade. Un sapin à kerflec'h a été également supprimé car sa hauteur apportait un risque d'arrachage de fils électriques. Pour finir, l'érable situé dans la cour de l'école élémentaire a été élagué. Dans le cadre de la gestion des espaces verts, d'autres coupes sont envisagées dans les prochains mois.



### ◆ Un nouvel agent communal

Lionel Le Doeuff, expérimenté dans l'entretien des espaces verts et la conduite d'engins, a intégré les services techniques depuis le 1er mars. La municipalité lui souhaite la bienvenue !



### À venir :

- Le bâchage des pentes du terrain d'honneur sera réalisé courant avril par l'Atelier du paysage, entreprise adaptée implantée à Mellac.
- La réfection de la voie communale N°10 entre Lesform et Guilligourgan en intégrant une voie partagée.

## VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

### ◆ **Conférence sur la cohérence cardiaque**

A l'initiative de la mairie, une conférence sur la gestion du stress et de l'anxiété par la cohérence cardiaque s'est tenue le 18 février. Cette conférence animée par Vincent Dauguet, praticien en cohérence cardiaque a connu un franc succès. D'autres conférences devraient suivre.



### ◆ **Exposition KLEE**

Depuis le 5 mars, la Mella'thèque reçoit l'exposition Paul Klee, peintre allemand contemporain. Les tableaux en tissus exposés sont prêtés par la bibliothèque du Finistère dans l'objectif de faire découvrir des peintres majeurs. Une exposition à découvrir !

### À retenir :



♣ A l'initiative du Comité de Jumelage Mellac - Piltown/Owning/ Fiddown/ Templeorum, la commune fête la Saint-Patrick. Du jeudi 17 au dimanche 20 mars, le bourg sera illuminé de vert. A la tombée de la nuit, vous pourrez admirer le parvis de la mairie, la Mella'thèque et la place de l'école version "green" !

♣ En collaboration avec Quimperlé Communauté, à l'occasion de la semaine des métiers d'art, venez échanger avec une artiste passionnée, Julie Garcia, artiste vitrailiste de Quimperlé qui vous montrera sa technique millénaire. A la Mella'thèque, dimanche 27 mars à 16h. Gratuit.

♣ A la salle polyvalente, les manifestations repartent !  
A2PK organise un Troc et Puces le 20 mars et l'amicale laïque un loto le 2 avril.

## VIE SOCIALE ET CITOYENNE

◆ Samedi 29 janvier, les élus ont remercié et rendu hommage à Aurélie Castelain. Cette mellacoise a sauvé la vie d'un jeune homme demeurant Tréméven grâce à un massage cardiaque. La cérémonie s'est déroulée au cours de la formation aux premiers secours (PSC1) organisée par l'amicale laïque et animée par Patricia Jaffré. La jeune femme avait suivi cette formation il y a quelques années. Félicitation Madame !

◆ Mellac se mobilise pour apporter son soutien à la population ukrainienne. Ainsi, une collecte de produits de première nécessité a été organisée du 2 et 5 mars pour un départ vers la Pologne le 7 mars. Afin de préparer l'accueil des réfugiés, tout habitant, association ou entreprise de Mellac souhaitant proposer une solution d'hébergement est invité à prendre contact avec l'accueil de la mairie pour la faire connaître. Une aide financière au peuple ukrainien fera également l'objet d'une délibération lors du prochain conseil municipal.

◆ Depuis le 1er mars, la mairie lance un grand sondage auprès de la population mellacoise au sujet de la réduction du temps d'éclairage public. Le sondage est à disposition sous format papier à la mairie et à la médiathèque. Sous format numérique, il est diffusé sur le site internet et la page Facebook de la mairie. Votre avis nous intéresse !



### À retenir :



- Les horaires d'utilisation d'appareils de bricolage et de jardinage sonores sont :
  - ▶ Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
  - ▶ Les samedis de 9h00 à 19h00
  - ▶ Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

- Il est rappelé l'interdiction pour les particuliers de faire du feu dans leur jardin



mairie@mellac.bzh

02 98 71 80 63

Le Bourg – 29300 Mellac

mellac.bzh

🕒 **Horaires d'ouverture de la mairie :**  
Le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 18h00  
Le mardi de 8h45 à 12h00 et de 15h30 à 18h00



**Pensez à la planète !**  
Inscrivez-vous à la newsletter sur le site mellac.bzh ou scannez le qr code pour recevoir la version numérique.

🕒 **Horaires de la Mella'thèque :**  
**Du 1er septembre au 30 juin**  
mardi 15h00 - 18h00  
mercredi 10h00 - 13h00 / 15h00 - 18h00  
vendredi 15h00 - 19h00  
samedi 10h00 - 13h00 / 15h00 - 18h00  
**Dimanche 1er octobre au 30 avril**  
15h00 - 18h00  
**Dimanche 1er mai au 30 septembre**  
10h00 - 13h00

"Ne pas jeter sur la voie publique"